

Conseil communal du 17 octobre 2013

Tout le monde était présent.

Aucune question n'a été posée.

En novembre, une **assemblée générale extraordinaire d'Intermosane-ORES** a eu lieu concernant la fusion de l'intercommunale par la création d'une nouvelle intercommunale, dénommée ORES Assets. Le conseil communal a approuvé la fusion (14 pour, 1 non valable).

Le conseil communal a marqué son accord avec la **recapitalisation d'ORES** pour un montant de 40.000 euros. Ce montant a été prévu dans la modification du budget (à l'unanimité).

L'échevin Jacky Herens a été nommé au sein du **Collège des Commissaires d'Intermosane** (10 pour, 5 contre).

Les **conditions** en vue d'une **intervention de VOO** ont été adaptées. Le CPAS n'interviendra plus que si l'intéressé fait partie de 2 catégories spécifiques (14 pour, 1 non valable).

Le conseil a conclu le document définitif concernant la **politique cycliste transfrontalière**. Ledit document détermine la politique en matière de courses cyclistes Sud-Limbourg dans l'Euregio (10 pour, 4 contre, 1 non valable).

L'introduction de la **délivrance de titres de séjour et de passeports biométriques** demande un effort financier de la part des communes. Les autorités fédérales vont prendre en charge une partie des frais en échange pour les communes d'être opérationnelles pour le 31 janvier 2014. La convention a une durée de 5 ans (14 pour, 1 non valable).

Le conseil communal a marqué son accord avec la demande d'un nouveau convenant concernant l'**association de projets 'Erfgoed Haspengouw'** (NDT : Patrimoine de Hesbaye) (2015-2020). La commune participera à raison de € 0,50/habitant (10 pour, 4 contre, 1 non valable).

Pour des raisons pratiques, le **règlement et le formulaire de demande** concernant le **petit terrain de 'panna-football'** a été légèrement modifié. La garantie devra désormais être versée sur le compte bancaire de la commune et non plus en espèces. Les frais de transport passeront également de 2x € 12,50 à seulement 1x € 12,50 (10 pour, 4 contre, 1 non valable).

Le **point de non-consensus** concernant la location de la salle pour le petit déjeuner sain à l'occasion du 50^{ième} anniversaire de l'appartenance de Fourons au Limbourg a été approuvé (10 pour, 4 contre, 1 non valable).

Le conseil a approuvé un projet adapté de la **modification du budget**, suite à la décision du conseil communal de septembre (10 pour, 4 contre, 1 non valable).

Afin de renforcer le **système de communication du service technique**, nous avons reçu l'autorisation de Belgacom de pouvoir **placer le poste de relais** sur le **mât de l'antenne de Belgacom**. La condition pour ce faire est que la commune constitue une garantie bancaire à l'égard de Belgacom. Cette garantie est destinée à veiller à ce que, lorsque la commune enlèvera son matériel, tout sera remis dans l'état initial (à l'unanimité).

Le conseil a marqué son accord avec la **modification** proposée **des statuts d'Inter-Aqua** (14 pour, 1 non valable).

Un **contrat cadre** a été conclu en vue de l'achat de **produits et de matériaux d'entretien**. Ce contrat a une durée de 4 ans et prendra cours en janvier 2014 (à l'unanimité).

Les statuts, la note de convention ainsi que le règlement intérieur du **Conseil consultatif des Seniors** ont été modifiés (14 pour, 1 non valable).

Les **comptes annuels 2010** de la **police** de Fourons ont été approuvés par le conseil (10 pour, 4 contre, 1 non valable).